

## À la croisée des chemins

L'Express - André Rasolo - 29/10/12

La Transition se trouve à la croisée des chemins : d'un côté, les élections en 2013, de l'autre, les tensions politiques et l'insécurité. Déjà affaiblie par les sanctions internationales, elle traverse une crise interne profonde. Conflit de compétence entre le Président de la Transition et le Premier Ministre. Conflit de cohabitation entre la mouvance Ravalomanana et celle d'Andry Rajoelina. Rupture de l'union sacrée entre les dirigeants du mouvement de 2009.

L'élection Présidentielle prévue en mai 2013 oriente dès à présent les acteurs politiques vers une compétition pré-électorale. Désormais en pré-campagne, ceux-ci organisent des descentes sur terrain, soignent l'image du candidat, marquent leur différence. La logique de la concurrence, voire de la rivalité, se substitue à la logique de la solidarité qui avait marqué le mouvement orange. Le contexte électoral change les relations interpersonnelles et modifie les stratégies du pouvoir des grandes formations politiques.

Dans ce climat tendu, les entités politiques signataires de la feuille de route arriveront-elles à trancher sur l'éligibilité des candidats condamnés par une juridiction dont la compétence est contestée. Non, car elles ne peuvent ni parler d'une seule voix, ni donner de réponse équitable. Le Comité pour la Réconciliation Nationale (CRN) sera-t-il en mesure d'élaborer la liste des personnes devant bénéficier des mesures d'amnistie. Apparemment non, si on se réfère à la contestation de sa composition. La SADC, malgré sa volonté d'aider Madagascar à sortir de la crise, serait mal perçue par les Malgaches si elle s'aventurait à décider de l'éligibilité des candidats. Elle n'a aucune légitimité pour parler au nom du peuple malgache.

Reste le dialogue malgacho-malgache prévu par l'article premier de la feuille de route, pour lequel la médiation du FFKM est sollicitée. Il reviendra aux quatre chefs d'Eglise de ne pas tomber dans l'erreur de leur médiation antérieure, qui leur a valu des critiques de partialité. La dernière élection de l'instance dirigeante de l'Église FJKM suscite des commentaires. Précisons toutefois que, même si l'ancien Président Marc Ravalomanana est élu vice-président de la FJKM, il ne fait pas partie des dirigeants du FFKM. Son élection reste une affaire strictement interne à la FJKM. Mais il est vrai aussi que le FFKM n'est plus, aujourd'hui, unanimement reconnu comme une autorité morale légitime. Toujours est-il qu'il reste l'instance la mieux indiquée pour diriger une telle médiation avec les organes régionaux, la SADC et la COI dont Madagascar est membre.

Dans ces conditions, le dialogue malgacho-malgache devrait se limiter à apporter des aménagements et éclaircissements sur deux points de la feuille.

- 1) Trancher sur l'éligibilité de Marc Ravalomanana, d'Andry Rajoelina et des personnes dont la candidature dépend d'une éventuelle amnistie. Si nous voulons que les élections se déroulent en 2013, nous devons impérativement trancher sur ce problème d'éligibilité. C'est une responsabilité collective qui incombe aux Malgaches. Au nom de la paix sociale, le sort de la candidature de Marc Ravalomanana et d'Andry Rajoelina doit être nécessairement lié. Ou bien ils sont tous les deux candidats, ou bien ils ne le sont pas. Opposer un refus à l'un entraîne à empêcher l'autre. Comme motifs d'inéligibilité de l'un et l'autre, on évoque l'application de la loi malgache d'un côté, et de l'autre, on soulève une disposition de l'accord de Cotonou.
- 2) Mettre en place un nouveau cadre de gestion de la Transition, cadre non partisan dont les membres ne pourront ni être candidats ni soutenir un candidat. Dirigé par un Premier Ministre doté de pleins pouvoirs, le gouvernement aura pour mission de rétablir un climat de sécurité et d'apaisement, et d'assurer l'organisation d'une compétition électorale ouverte et équitable.

Le dialogue malgacho-malgache, sous l'égide du FFKM avec la SADC et la COI, sera ainsi l'issue ultime de la solution consensuelle de sortie de crise. Pour ce faire, et pour asseoir la légitimité de ce

cadre nouveau, il faudra l'adhésion des forces politiques en présence et celle de la communauté internationale.

Source : <http://www.lexpressmada.com/3096-courrier-des-lecteurs/a-la-croisee-des-chemins.html>